

Brèves forestières 2019

Pays d'Argentat et environs



Nous proposons ici un petit tour d'horizon d'informations, brèves et actualités dont nous avons connaissance, en lien avec la forêt et les tensions qui s'y déploient, dans le territoire que nous habitons. Nous espérons ainsi faire connaître le contexte économique et politique dans lequel nous évoluons, à travers nos actions en faveur de la préservation de forêts riches et vivantes, pour soutenir et monter des activités artisanales dans la forêt et la transformation du bois, et contre le pillage et l'exploitation industrielle des ressources forestières. A l'opposé des nombreux rapports officiels qui en appellent à l'exploitation minière de la forêt, nous ne dissimulons pas nos points de vue derrière une objectivité techno-scientifique prétendue. Nous revendiquons nos positionnements, préférant le cynisme et l'humour au discours d'expert fossoyeur de nos forêts.

Ruée sur l'or vert

Cette année, un nouveau local commercial a ouvert dans la bourgade d'Argentat-sur-Dordogne. Il s'agit de la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL [1]) qui installe ses bureaux. De l'autre côté de la rue, la coopérative forestière Alliance avait déjà pignon sur rue. Pour nous qui habitons ce pays, cette nouvelle n'annonce rien de bon. Les actions de la CFBL s'étalent à la vue de toutes et tous le long des routes. Coupes rases, saccages de cours d'eau et de parcelles. Les commanditaires éhontés de ces destructions laissent leurs coordonnées en bord de route. L'ouverture des bureaux s'accompagne d'une inévitable cérémonie inaugurale, bardée de tapis rouges, futs d'arbres telles des colonnes de temples grecs à l'entrée du local, rubans dorés, propos glacés de personnalités maussades sur l'emploi et le développement économique (sept salariés œuvrent au pillage de leur pays !). Pour nous, la réputation des coopératives forestières n'est plus à faire. Leur installation confirme la tendance que nous constatons déjà au quotidien : déforestation, gaspillage, saccage des milieux naturels au détriment des habitants.

C'est la ruée sur l'or vert, ce gisement économique dont les rapports officiels successifs se lamentent qu'il serait « sous exploité » en France (voir, parmi des dizaines d'exemples, un rapport geignant sur l'[insuffisante exploitation de la forêt](#) [2], un autre [ici](#) [3] qui, entre autres énormités, choisit de s'attaquer aux scieries artisanales, ennemies de l'industrialisation de la forêt) .



Attention, ils arrivent !

<https://www.cfbl.fr/actualites/une-nouvelle-agence-a-argentat-11-10-2019.html>

Opération séduction

Sans craindre les contradictions, la CFBL arbore sur sa devanture des affiches verdâtres faisant la promotion de ses actions en faveur de la nature. Sa communication officielle brandit toutes les caractéristiques de l'imposture écologique : photos idylliques, mesures compensatoires dérisoires, novlangue, transition énergétique et bois énergie. Pour nous en convaincre, la CFBL a envoyé à des milliers de propriétaires forestiers corréziens une invitation à une réunion d'information. Nous nous y sommes rendus.



« Nous améliorons les forêts pour nos adhérents, pour la société et pour les générations futures. » CFBL

Elle se déroule à la Maison du Pôle Bois à Tulle, sorte de citadelle surplombant la cité et abritant tous les sinistres acteurs de la ruée sur l'or vert. Un austère directeur en costume noir, pragmatique et factuel, partage son monologue avec un communicant séducteur et souriant en jeans basquets. Les jeunes recrues et stagiaires sont sagement au premier rang dans leurs polos uniformes. On questionne sur la responsabilité des exploitants en cas de destruction de cours d'eau. Esquive... Face à une tentative du communicant de discréditer notre propos, nous sommes contraints de sortir des photos compromettantes qui documentent les méfaits de la CFBL. On questionne sur la conversion de parcelles boisées en terrain agricole, pratique minoritaire mais néanmoins bien réelle dans notre coin. On apprend que c'est contraire au code forestier, mais que 6000 ha ont été ainsi convertis dans le département ces dernières décennies. Il en reviendrait à la DDT (donc au département) de faire appliquer la loi, mais la puissance publique ne fait rien car « il y a une forte pression agricole en Corrèze ». Ah oui, il est vrai que Pascal Coste, président du Conseil Départemental, a gravi les échelons de la FNSEA,

syndicat agricole productiviste, artisan de l'industrialisation de l'agriculture. Toute impression de collusion d'intérêts entre une administration publique et des intérêts privés serait fortuite...

Ce qui inquiète beaucoup nos conférenciers, c'est le changement climatique. Le pin douglas n'est plus adapté dans de nombreuses régions où il a été planté. Il est victime d'un insecte, l'hylobe, qui se loge sous l'écorce et perturbe la montée de sève. La sécheresse et la canicule dégradent les plantations. Les chevreuils détruisent les plants. On ne sait plus quoi replanter derrière les coupes... ! Dans la salle, un nombre important d'auditeurs exposent leurs cas particuliers : ils cherchent des réponses pour pouvoir couper ou défricher en dehors des cadres légaux, sans se faire ennuyer par l'administration. Ils devraient être rassurés, celle-ci ne semble pas concernée par la protection du bien commun (paysage et cadre de vie, devenir du territoire à moyen terme).

L'usine à pellet ne pèlera pas le Plateau !

Il y a plus d'un an, la préfecture de Corrèze autorisait la construction d'une usine à Bugeat, sur le Plateau de Millevaches, malgré une forte opposition de certains habitants et un processus de concertation minimal. Le projet CIBV (comme Carbon Ingen'R Bugeat Viam, s'il vous plaît) est porté par le groupe [SOMIVAL](#) [4], qui fait son beurre dans la marchandisation (pardon, l'aménagement) du territoire et la transition écologique. L'idée de génie derrière ce projet, [présenté ici](#) [5] par l'industriel, consiste à optimiser la gestion forestière par la coupe rase pour produire de l'énergie écolo.

Le Plateau de Millevaches étant le pays par excellence de la plantation de résineux exploitée en coupe rase, le bon sens économique exige d'extraire une manne financière de chaque gramme de combustible carboné produit. La coupe rase laisse derrière elle des branches et des souches qui, en se dégradant, amendent le sol et limitent un tant soit peu le désastre environnemental. L'idée est donc de ramasser ces restes (des « rémanents »), de les broyer, de les torréfier, d'agglomérer tout ça en un combustible standard, le pellet industriel, puis de le transporter en Île de France pour alimenter une chaufferie urbaine. Le cœur de la métropole assurerait son confort en pillant la périphérie, au détriment des ploucs qui y habitent. L'économie coloniale est un modèle qui fonctionne aussi à l'intérieur des frontières.



Un Approvisionnement spécifique et structurant pour la filière bois-énergie...



Le réseau de chaleur de Paris, exploité par le Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) importe depuis 2 ans des USA des « black pellets » pour biosourcer son unité de Saint Ouen et réduire ses émissions de CO2.

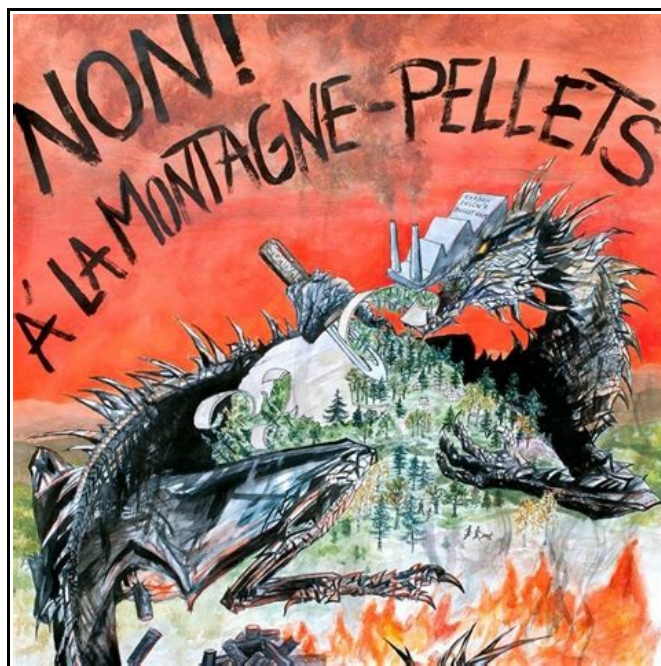


...100.000 tonnes par an de bois énergie valorisé pour produire 45.000 tonnes de pellets torréfiés.

Environ 1.000 ha forestier par an restaurés dans la zone d'approvisionnement du projet CIBV.



C'était sans compter sur les éternels [emmerdeurs](#) [6], les « anti-tout » qui pullulent sur ces hautes terres, qui ont organisé des mobilisations festives, des débats publics là où il n'y en avait pas, qui ont démonté l'argumentaire écolo-bidon de l'industriel, et qui ont aussi porté l'affaire devant la justice administrative. Ces agitateurs et agitatrices ont empêché que ce projet se fasse en douce. Mais au final, le fin mot de l'histoire nous parvient mi décembre : même si ça ne se voit pas sur son beau site internet tout vert, le projet CIBV est en faillite, et SOMIVAL est en [redressement judiciaire](#) [7].



C'en est ([presque](#) [8]) fini de l'usine à pellets... jusqu'à la prochaine fois ! Le monstre extractiviste ne meurt pas, il se dissout pour mieux resurgir à la première opportunité profitable, y compris protégé derrière des rangs de bidasses si les autochtones sont trop agités. Le bois-énergie a le vent en poupe. De nos jours, la forêt c'est du pétrole. Les projets industriels similaires sont nombreux. Si ce n'est ici, ce sera ailleurs...

La fibre écolo...du Département

En septembre 2017, le département de la Corrèze lançait une politique publique audacieuse et novatrice : l'obligation, pour les propriétaires de parcelles foncières situées le long de routes départementales, de procéder à l'égommage systématique des arbres de bord de route (voir [ici](#) [9] ou [ici](#) [10] par exemple). Cette injonction s'accompagne alors d'une [menace](#) [11] : si les travaux ne sont pas effectués, le département le fera faire par une entreprise et les propriétaires récalcitrants seront mis en demeure de régler la facture. Les motifs invoqués pour cette politique publique cavalière sont fallacieux. Protéger le goudron des gouttes d'eau qui perlent des feuilles (sic) et faciliter les travaux d'installation de la fibre Très Haut Débit, la classe politique locale menant un courageux « combat » pour truffier nos vies de gadgets numériques (il ne nous semble pourtant pas que le peuple soit descendu dans la rue pour hurler « nous voulons la fibre »). La conséquence ne se fit pas attendre, des milliers de propriétaires dociles firent le choix d'abattre tous les arbres de bord de route, opération bien moins coûteuse et complexe que l'égommage. Dans de nombreux cas, des propriétaires appelèrent des coopératives forestières pour faire le boulot, mais celles-ci ne déplaçant pas leurs

abatteuses pour quelques arbres, c'est l'ensemble de la parcelle qui est coupé à blanc !



Face à l'indignation qu'a suscitée sa politique, le ton du Conseil Départemental s'est finalement [adouci](#) [12]. Mais deux ans plus tard, le massacre se poursuit, les coupes rases en bord de route se multiplient. Pascal Coste, président du Conseil Départemental, ex-vice président de la FNSEA, appartient à cette oligarchie vulgaire qui se vautre d'un air satisfait dans l'auto-congratulation, sans honte ni pudeur. Ainsi, il reçoit de la part du secrétaire d'État au ministère de l'Écologie et de la Transition Énergétique, M. Lecornu, une décoration de « [chevalier de l'Ordre national du mérite](#) [13] » le 25 mai 2018 pour son œuvre en faveur de la transition écologique. Et comme cette oligarchie devait manquer d'occasions de s'empiffrer de petits fours, elle en remet une couche le 27 novembre 2019, puisque l'action du CD vaut bien une [Marianne d'or du Développement Durable](#) [14] !

Quand à la fibre, elle se porte bien, mais elle n'avait pas besoin de tout ça. Sur la commune de La-Roche-Canillac, elle a été enterrée au fond d'une tranchée creusée sous la route, nul besoin d'élagage. Alors pourquoi tout ce barouf ? Qui sont les gagnants de cette triste histoire ? Pas les Corrèzien-ne-s, entraînés malgré eux dans un processus de destruction de leur patrimoine. Les coopératives forestières, assurément. La mesure du département leur a fourni d'innombrables chantiers, et a mis de gros volumes de bois sur le marché du bois-énergie. D'ailleurs, en fouillant l'enquête publique sur l'usine à pellets de Bugeat-Viam, on s'aperçoit que le promoteur industriel et le Conseil Départemental s'étaient entendus pour que l'élagage puisse fournir de la matière première à l'usine ([mémoire](#) [15] question 7, p 19) ! La collusion d'intérêts est grossière.

Cherchons encore plus loin les motivations officieuses derrière la politique d'élagage du CD. Parmi les freins à l'industrialisation de la forêt dont les rapports officiels se lamentent, il y a le morcellement de la forêt privée en d'innombrables parcelles de petites surface. Quoi de plus efficace pour inciter les propriétaires forestiers privés à se grouper pour synchroniser une coupe, voire à vendre leurs

parcelles en bord de route, qu'une politique publique qui fait peser des contraintes administratives et financières sur leurs forêts ?

Collaboration et co-gestion

L'État et les industriels montent au front pour industrialiser la forêt française et corrézienne. Mais, dans une démocratie respectable comme la nôtre, il est nécessaire d'étouffer les oppositions derrière une vitrine de pluralité, une mise en scène de débat et de concertation. Pour cela, l'Etat et les industriels ont besoin d'idiots utiles assumant leur rôle collaborationniste, défendant de leur propre chef les intérêts des dominants et fournissant les cautions démocratico-écologiques nécessaires. Ils sont légion !

Le Parc Naturel Régional de Millevaches

Revenons-en à l'usine à pellets. La direction du Parc Naturel Régional de Millevaches s'est attirée les foudres de nombres d'habitants en émettant un [avis favorable](#) [16] au projet industriel sis en son sein, contre l'avis de ses propres services techniques et d'autres instances sensées protéger l'environnement (CNP). Décidément, il semblerait que les groupes que l'on retrouve au sommet de l'organigramme des institutions publiques et privées (Département, Préfecture, PNR, Coopératives Forestières, industriels,...) défendent le même intérêt et le même modèle de société à l'unisson... La pluralité est une façade ! Notons que, là où le PNR de Millevaches a choisi la collaboration, le PNR du Morvan [résiste](#) [17] et se positionne contre les décisions de la Préfecture facilitant la coupe rase, au risque de perdre son statut !



Le Parc Naturel Régional de demain (photo : F-X Drouet)

Le Centre Régional de la Propriété Forestière et l'Association des Forêts de Xaintrie

En octobre, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF, organisme public investi d'une mission de conseil auprès des propriétaires forestiers) a invité des milliers de propriétaires forestiers à une réunion publique. Cet événement attire notre curiosité. Nous avons connaissance des agissements de certains salariés courageux du CRPF du Lot pour informer les propriétaires, donner des clés pour défendre leurs intérêts, mettre en place une gestion durable et respectueuse de leur patrimoine, tirer les meilleurs prix, faire fonctionner une filière artisanale, locale et éthique. Il faut savoir que, dans notre secteur, les coopératives forestières démarchent des propriétaires forestiers généralement peu renseignés, qui se retrouvent en position de faiblesse dans la négociation et sur les choix de gestion de leur forêt. La logique économique des coopératives les pousse à rechercher les économies d'échelle. Elles contactent les propriétaires détenant des surfaces boisées importantes et, lorsqu'une opportunité de coupe se présente, elles démarchent les voisins pour faire grossir les chantiers en minimisant les déplacements d'engins. Cette même logique les pousse à favoriser la coupe rase comme mode de gestion : l'ensemble des opérations de gestion est traité en une seule intervention : tout est coupé en une fois. L'enjeu de sensibiliser les propriétaires forestiers et de les regrouper pour sortir d'un rapport de force défavorable est donc fondamental pour résister à l'industrialisation de la forêt.

Mais à la réunion qui a lieu à Saint Chamant, c'est un autre son de cloche qu'on nous donne à entendre. Nous y écoutons deux salariés du CRPF, dont un expert en « bois-énergie », tenant des discours infantilisants, tentant de séduire les auditeurs pour les persuader à adhérer à deux associations fraîchement créées (l'Union des Forestiers Actifs Xaintrie Val'Dordogne et l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière). L'objectif est annoncé : regrouper les propriétaires forestiers pour mieux valoriser les parcelles de bois, c'est-à-dire regrouper les parcelles en amont pour faciliter les affaires des exploitants industriels, synchroniser les travaux, construire des infrastructures et des chemins d'accès dimensionnés aux grosses machines. On nous explicite les acronymes : L'adjectif « Actif » désigne un engagement à exploiter sa forêt, puis l'adjectif « Libre » sert à marteler que le propriétaire choisit ce qui se fait chez lui.

A ce moment, l'intervention du président de l'AFOXA, l'Association des Forêts de Xaintrie (« et des amoureux de la forêt ! ») donne toute la mesure de la manipulation à l'œuvre. Brandissant des promenades en forêt en guise de caution conviviale et écologiste, il nous explique que, attention, la forêt c'est une affaire de spécialistes et de sachants comme lui ! Que seuls les professionnels sont légitimes ! En substance, on comprend qu'il serait déplacé pour un propriétaire forestier de vouloir trop s'approprier les questions forestières. Vous êtes donc libres de valider les choix que les experts pondent sur mesure pour faciliter les affaires de l'industrie du bois ! A l'aise dans son rôle d'écologiste au service du verdissement de l'industrie, omniprésent dans chaque événement traitant de près ou de loin de la

question forestière, le président de l'AFOXA contribue à semer le doute dans les esprits des habitants, à alimenter l'amalgame entre écologie réelle et pillage maquillé en développement durable.

L'Ecole Forestière publique de Meymac

Inévitablement, l'impression d'être pris pour des imbéciles et le sentiment d'être dépossédé de son cadre de vie suscite des réactions. Plusieurs actes de [sabotages](#) [18] et [incendies volontaires](#) [19, 20] sur des engins forestiers et infrastructures ont été rapportés cette année. Sans surprise, la cohorte d'organismes publics et privés au service de l'industrialisation de nos campagnes abonde en condamnations et en indignations. La presse torchon relaie les fantasmes policiers et les éléments de langage sécuritaires. Rien de bien original. Mais un de ces épisodes a révélé un autre acteur collaborationniste. Suite à la destruction de plusieurs engins exploités par la CFBL (une entreprise privée), c'est l'Ecole Forestière de Meymac (organisme publique) qui a volé à la rescousse de l'industriel en lui louant ses machines allouées à la formation, afin que la CFBL puisse honorer ses chantiers ([ici](#) [21] p10) !

Faîte et Racines ne se fait pas que des ami-e-s...

L'association Faîte et Racines entend préserver le patrimoine forestier sud-corrézien, que ce soit par l'achat de forêts, ou en œuvrant en faveur d'une filière éthique et artisanale de la forêt et du bois. Créée en juin 2018, elle s'est implantée dans la région d'Argentat au cours de l'année 2019. Au terme d'un an et demi d'existence, son bilan foncier est modeste : elle est parvenue à acheter 4,5ha de forêt. Si ce bilan paraît un peu faiblard, c'est qu'il n'est pas à la hauteur de l'emprise réelle qu'a l'association sur son territoire. En effet, Faîte et Racines se félicite de son pouvoir à répandre la terreur autour d'elle. Tel Atilla le Hun, sa réputation la précède, partout où l'on prononce son nom, la société corrézienne tremble, les cris d'effroi résonnant jusqu'aux couloirs de la préfecture ! Petite rétrospective :

Dès sa création, l'asso suscite la méfiance de « professionnels » de la forêt. Pourquoi ? Reconnaissons le, pour la majorité des membres actifs de l'asso, ils et elles n'ont pas fait beaucoup d'efforts, ils et elles n'ont pas eu la présence d'esprit de voir le jour ici en Corrèze (il paraîtrait que ça donne une connaissance innée de la forêt). Bien que les bénévoles ne prétendent pas réinventer la roue en matière de gestion forestière, il y a fort à parier que ces « professionnels » craignent de voir émerger un autre discours sur la forêt que le leur, en particulier un discours qui pourrait pointer les conneries qu'ils reproduisent avec entêtement depuis le début de leurs carrières. En chef de file de ces détracteurs heureux d'être nés quelque part par ici, nous retrouvons le président de l'AFOXA, cette association « locale » au

service d'une intensification de l'exploitation forestière, agrémentée de ballades conviviales.



Les ZADistes sont là !

L'action de Faîte et Racines s'est structurée autour d'un premier projet d'achat, sur la commune de Saint Paul. Le courant passe bien avec le vendeur. Il en veut un bon prix, mais il répète qu'il aimerait que cette forêt ne soit pas coupée, qu'elle ne parte pas à son horrible voisin, exploitant agricole, insatiable gourmand en terres. Un accord est trouvé, l'asso lance un appel à dons qui durera 6 mois le temps de réunir les fonds. Les rapports avec le vendeur sont radieux, jusqu'au jour du rendez-vous chez la notaire ! Il fait volte face, a des propos incohérents, prétend que son voisin lui en aurait proposé deux fois le prix ! Surpris, mais pas décontenancés, des bénévoles s'en vont tenir le stand d'information de l'association au vide-grenier de Saint Paul. Le stand voisin est tenu par un membre du conseil municipal et son épouse. Ils racontent que le sujet de l'association Faîte et Racines a mobilisé tout un conseil municipal. Face au péril de voir s'installer « des ZADistes qui vont vivre en yourte en forêt », la commune et les habitants ont fait pression sur le vendeur pour qu'il renonce, le sujet a créé un conflit au sein de la mairie... La fable du péril ZADiste n'a pourtant pas été inventée par la mairie, une source informée rapporte que le fantôme émane de la préfecture de police de la Corrèze, qui aurait fait pression directement sur la mairie...

Fort de cette première expérience, et constatant des complications suspectes dans un autre processus d'achat de foncier forestier, l'association s'adapte et ruse. Sans doute faudra-t-il trouver des combines pour avancer camouflée et maquiller son

identité... Déguisons nous en investisseurs en quête de placements forestiers !

... sauf un que l'on attendait pas !

Faîte et Racines ne déplore pas que des déconfitures sur le plan de ses rencontres avec les acteurs locaux. Notons cette belle coopération avec un exploitant forestier qui saccage la forêt, mais dont l'honnêteté et le franc parler sont louables.

Récit par l'association :

Le samedi 12 octobre, à Argentat, se déroulait un débat « Comment vivent les forêts ? Couper ? Pas couper ? » organisé par l'association Nuage Vert, qui réunissait autour de la table des acteurs ayant des visions différentes, voire contradictoires, de la forêt et de sa gestion : un membre de l'ONF, l'AFOXA (association de propriétaires forestiers), le directeur d'agence d'une coopérative forestière (CFBL), un chercheur de l'INRA spécialisé en écologie des paysages, l'association Faîte et Racines, et bien sûr tous les participants de la salle.

A l'issue de cette rencontre, nous avons pu confronter nos points de vue avec un exploitant forestier indépendant qui se trouvait dans le public. Cet homme exerce dans le secteur et son activité répond à la demande des industries du bois. Ce mode d'exploitation nécessite la coupe rase et une mécanisation lourde. Le bois issu de ce type de gestion est la plupart du temps destiné à alimenter les scieries industrielles, ou à être broyé pour fournir la filière du bois-énergie.

Son point de vue sur la rencontre nous a interpellé. Il s'est agacé du discours de la CFBL qui pratique le même type de gestion catastrophique que lui, mais en la dissimulant derrière un discours « écologique » de développement durable. Il a cité honnêtement un grand nombre de dysfonctionnement et d'aberrations de la filière du bois et de son métier. Il a pris pour exemple une remorque de 25 mètres cube de grumes de merisier, qu'il a trié et conservé pour les vendre en tant que bois d'œuvre, car il trouvait dommage de les broyer. Traditionnellement, ce bois noble est valorisé en menuiserie ou en ébénisterie. Mais aujourd'hui la demande ayant disparu, il n'a pas trouvé d'acquéreur. Il a donc proposé d'en faire don à Faîte et Racines !

Nous avons accepté ce don car nous y avons vu plusieurs opportunités. Nous souhaitons le valoriser auprès d'artisan-e-s et d'initiatives locales allant dans le sens des objectifs de notre association. De plus, nous voulons nous rendre compte par nous même de l'existence d'une demande locale pour un bois noble (merisier ou autre) qui, nous dit-on, ne serait pas valorisable en dehors de la

pâte à papier ou du bois-énergie.

Nous allons donc faire débiter ce bois dans une scierie artisanale proche de chez nous. Nous le proposerons à notre réseau d'amis-e-s (adhérents et locaux) à un prix de soutien au bénéfice de l'association Faîte et Racines. Pour des raisons logistiques il n'est pas envisageable de distribuer de petits volumes, et nous préférons favoriser les usages locaux. Le bois ne peut pas être stocké à la scierie, il sera donc nécessaire de venir le chercher rapidement. Nous aimerions qu'à travers ces usages, ce bois serve à prolonger l'action de notre association.

Le chant d'une scie : « ça sent le sapin » !

Les scieries à taille humaine qui proposent du sciage à façon sont un maillon essentiel de la filière artisanale de la forêt et du bois, et un acteur incontournable pour préserver nos forêts. En effet, il se dit souvent que les scieries sont le reflet de nos forêts. Un maillage de petites scieries de proximité permet de travailler et de valoriser de faibles volumes de bois variés, issus de forêts privées, pour produire des matériaux sur mesure. A l'opposé, une scierie industrielle est une usine qui avale des bois calibrés issus de plantations monotones d'arbres, et recrache des matériaux standards de piètre qualité. L'association Faîte et Racines s'étant fait donner des grumes, elle se tourna tout naturellement vers la petite scierie du coin, avec qui elle entretient de bons rapports, pour le faire scier. Ce fut l'occasion de se rendre compte que les jours de cette scierie étaient comptés.

Récit par l'association :

Nous déplorons la fermeture de la dernière scierie artisanale à taille humaine du sud de la Corrèze. Malgré tous nos efforts ces derniers jours pour que l'association Faîte et Racines reprenne la Scierie de la Souvigne, située à Forgès, les intérêts financiers en face ont été plus puissants. Les deux gérants associés n'étaient pas propriétaires du terrain, qui fait partie d'un ensemble immobilier mis en vente. Ils avaient un droit de préemption de par leur bail commercial. L'association avait trouvé un moyen de leur fournir la liquidité nécessaire pour le rachat du terrain, en leur rachetant les machines contre un engagement de reprendre la scierie à la cessation d'activité. Mais le vendeur, l'acheteur (un businessman qui détient une holding avec de nombreuses filiales, qui bosse avec des avocats d'affaires, etc) et la notaire étaient de mèche. Ils ont mis à mort la scierie. Pour couronner le tout, les deux autres scieries du coin, qui sont de taille moins humaine mais ne sont pas des industries pour autant, à Naves et St Geniez ô Merle, n'ont pas de repreneur et ne feront pas long feu.

Nous mesurons la perte que représente cet événement pour notre territoire, et pour nos forêts. S'il n'existe plus que des scieries industrielles, il n'existera plus que des forêts modelées pour l'industrie. De plus, nous refusons de nous résoudre à acheter notre bois d'œuvre dans des grandes surfaces.

L'idée

Nous voulons monter une scierie mobile dans le secteur (en gros Tulle – Argentat – Beaulieu, et environs, à définir selon qui en est), qui soit partagée entre un maximum d'acteurs, qui pourrait être associative, ou en tous cas mutualisée. Nous pensons à une « bonne » machine, plutôt du type d'une Serra à 60 – 80 000 euros qu'à une petite scie sans hydraulique (le modèle est à définir selon les besoins qu'on identifiera). Nous pensons à une forme de mise en commun d'une partie de l'argent que cette scierie pourrait générer. Nous aimerions que les usages de cet outil répondent à une certaine cohérence politique.

Les moyens

Les moyens pour porter cette idée sont à discuter et définir ensemble. Il serait par exemple possible de mobiliser le réseau constitué par l'association Faïte et Racines, et de bénéficier de son caractère d'intérêt général pour faire une collecte de dons défiscalisés. Cependant, l'association n'aurait pas nécessairement de rôle central dans cette initiative. Elle n'est pas propriétaire de l'idée. L'asso pourrait possiblement être pensée comme un outil ou un cadre si on le trouve opportun. Les relations entre l'initiative de la scierie et l'association sont à définir ensemble.

Au menu

Nous proposons de réfléchir aux questions suivantes : Qui veut être acteur ou actrice ? Quels sont les besoins du groupe ? Qu'est ce qui est mis en commun et pourquoi ? Qui prend en charge les éventuels chantiers pour des personnes extérieures au groupe ? Qui répond aux demandes de particuliers qui viennent pour quelques bouts de bois ? Quel est le statut de ces personnes qui actionnent la scie ? Comment chacun-e s'implique dans son propre chantier ? Comment s'impliquent les acteurs et les initiatives situées dans un périmètre géographique plus éloigné ?

**Ainsi débute l'année 2020 !
Souhaitons qu'elle soit riche de belles alternatives forestières !**

Contre les bucherons de la forest de Gastin

Pierre de Ronsard

Elégie

Quiconque aura premier la main embesongnée
A te couper, forest, d'une dure congnée,
Qu'il puisse s'enferrer de son propre baston,
Et sente en l'estomac la faim d'Erisichton,
Qui coupa de Cerés le Chesne venerable
Et qui gourmand de tout, de tout insatiable,
Les bœufs et les moutons de sa mère esgorgea,
Puis pressé de la faim, soy-mesme se mangea :
Ainsi puisse engloutir ses rentes et sa terre,
Et se devore après par les dents de la guerre.

Qu'il puisse pour vanger le sang de nos forests,
Tousjours nouveaux emprunts sur nouveaux interests
Devoir à l'usurier, et qu'en fin il consomme
Tout son bien à payer la principale somme.

Que tousjours sans repos ne face en son cerveau
Que tramer pour-neant quelque dessein nouveau,
Porté d'impatience et de fureur diverse,
Et de mauvais conseil qui les hommes renverse.

Escoute, Bucheron (arreste un peu le bras)
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas,
Ne vois-tu pas le sang lequel degoute à force
Des Nymphes qui vivoyent dessous la dure escorce ?
Sacrilège meurdrier, si on prend un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,

Combien de feux, de fers, de morts, et de destresses
Merites-tu, meschant, pour tuer des Déesses ?

Forest, haute maison des oiseaux bocagers,
Plus le Cerf solitaire et les Chevreuls legers
Ne paistront sous ton ombre, et ta verte criniere
Plus du Soleil d'Esté ne rompra la lumiere.
Plus l'amoureux Pasteur sur un tronq adossé,
Enflant son flageolet à quatre trous persé,
Son mastin à ses pieds, à son flanc la houlette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette :
Tout deviendra muet : Echo sera sans voix :
Tu deviendras campagne, et en lieu de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue :
Tu perdras ton silence, et haletans d'effroy
Ny Satyres ny Pans ne viendront plus chez toy.

Adieu vieille forest, le jouët de Zephyre,
Où premier j'accorday les langues de ma lyre,
Où premier j'entendi les fleches resonner
D'Apollon, qui me vint tout le coeur estonner :
Où premier admirant la belle Calliope,
Je devins amoureux de sa neuvaine trope,
Quand sa main sur le front cent roses me jetta,
Et de son propre laict Euterpe m'allaita.

Adieu vieille forest, adieu testes sacrées,
De tableaux et de fleurs autrefois honorées,
Maintenant le desdain des passans alterez,

Qui bruslez en Esté des rayons etherez,
Sans plus trouver le frais de tes douces verdure,
Accusent vos meurtriers, et leur disent injures.

Adieu Chesnes, couronne aux vaillans citoyens,
Arbres de Jupiter, germes Dodonéens,
Qui premiers aux humains donnastes à repaistre,
Peuples vrayment ingrats, qui n'ont sceu recognoistre
Les biens receus de vous, peuples vrayment grossiers,
De massacrer ainsi nos peres nourriciers.

Que l'homme est malheureux qui au monde se fie !
Ô Dieux, que véritable est la Philosophie,
Qui dit que toute chose à la fin perira,
Et qu'en changeant de forme une autre vestira :
De Tempé la vallée un jour sera montagne,
Et la cyme d'Athos une large campagne,
Neptune quelquefois de blé sera couvert.
La matiere demeure, et la forme se perd.

Pierre de Ronsard, *Les Elégies*

Revue de presse et sources :

- [1] <https://www.cfbl.fr/>
- [2] [www.pepiniereforestiere.fr/images/contenu/pour mobiliser la ressource forestiere 2007.pdf](http://www.pepiniereforestiere.fr/images/contenu/pour_mobiliser_la_ressource_forestiere_2007.pdf)
- [3] <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/rapport%20Foret%20Bois%20011010.pdf>
- [4] <http://www.somival.fr/fr/>
- [5] <http://www.somival.fr/fr/developpement-de-projets/actualites-developpement-de-projets/4696-Salon-Bois-Energie-de-Limoges-les-30-et-31-mars-2017.htm>
- [6] <https://nonalamontagnepellets.fr/>
- [7] <https://www.procedurecollective.fr/fr/redressement-judiciaire/1514010/somival.aspx>
- [8] <https://labogue.info/spip.php?article607>
- [9] <https://reporterre.net/La-Correze-a-lance-le-massacre-des-arbres>
- [10] <http://www.journaldelenvironnement.net/article/correze-la-ou-la-fibre-optique-passe-les-arbres-trepassent,91198>
- [11] [https://reporterre.net/IMG/pdf/lettre du de partement de corre ze-sept 2017.pdf](https://reporterre.net/IMG/pdf/lettre_du_departement_de_correze_sept_2017.pdf)
- [12] <https://www.correze.fr/nos-missions/routes-transport/lentretien-des-routes/lelagage>
- [13] <https://la-trousse-correziennne.org/et-mon-cul-cest-du-pellet/>
- [14] https://www.lamontagne.fr/tulle-19000/actualites/la-correze-recompensee-de-la-marianne-d-or-du-developpement-durable_13694292/#refresh
- [15] [www.correze.gouv.fr/content/download/17192/119744/file/annexe%2012_m%C3%A9moire-r%C3%A9ponse cibv.pdf](http://www.correze.gouv.fr/content/download/17192/119744/file/annexe%2012_m%C3%A9moire-r%C3%A9ponse_cibv.pdf)
- [16] https://www.lamontagne.fr/viam-19170/actualites/projet-industriel-de-viam-bugeat-correze-le-parc-naturel-de-millevaches-pose-trois-conditions_12674868
- [17] <https://reporterre.net/Dans-les-forets-du-Morvan-l-Etat-refuse-d-encadrer-les-coupes-rases>
- [18] <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/correze-un-incendie-ravage-une-entreprise-de-travaux-forestiers-a-ussel-des-inscriptions-decouvertes-1545645248>
- [19] https://www.lamontagne.fr/rosiers-d-egletons-19300/actualites/dix-engins-incendies-sur-le-chantier-des-serres-a-tomates-a-rosiers-d-egletons-les-degats-estimes-a-2-5-m-minimum_13591041/
- [20] <https://labogue.info/spip.php?article497>
- [21] <https://www.cfbl.fr/document/cfbl-info-n-38-fevrier-2019.pdf>